

# **RAPPORT MORAL du Président exercice 2010**

## **Ouverture et Remerciements**

Je débute mon rapport moral concernant les activités de l'exercice 2010 en remerciant les personnalités qui nous font l'honneur d'être parmi nous, et toutes celles qui témoignent de leur intérêt pour les activités de notre Comité Départemental.

Je remercie tout d'abord Madame Adeline HAZAN, Maire de REIMS, ainsi que Madame MICHEL, son adjointe chargée des Sports, toutes deux retenues par des obligations, mais qui suivent avec attention l'évolution et les spécificités de nos actions, car nous représentons une entité départementale ne dépendant pas directement de leur juridiction.

Je remercie Madame Edith Christophe, Directrice Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, qui suit attentivement nos travaux.

Je souligne également l'attention pour nos activités de Monsieur Bernard LAVERGNE, Président de l'Office des Sports de Reims, avec qui nous entretenons d'excellentes relations, et qui est représenté aujourd'hui par Monsieur André GIRARD.

Je vous présente par ailleurs, les excuses de monsieur SAVARY, Président du conseil Général de la Marne, retenu par ailleurs, qui nous souhaite comme chaque année réussite et développement pour l'ensemble de nos actions.

Je remercie Monsieur Michel LEQUEUX, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne, qui ne pouvant être présent aujourd'hui, sera représenté par Monsieur Gérard Dépit.(secrétaire général)

Je remercie aussi Monsieur C BERGMANN, Président du Comité Inter Régional Est de la FFESSM qui est retenu dans une autre instance sera représenté par Monsieur G DÉPIT vice président chargé de la région Champagne Ardenne de ce même comité.

Je vous remercie enfin, toutes et tous pour votre présence et votre implication dans nos activités, qui sont les témoignages des valeurs qui nous rassemblent et qui sont les forces de notre développement.

## Exercice 2010

Nos activités restent relativement stables en terme de nombre d'adhérents 2007 : **1084** ; 2008 : **1103** ; 2009 : **1058** ; 2010 **1105**. Après une baisse l'an dernier les effectifs remontent au niveau de 2009. Il n'y a pas eu un second souffle significatif avec le film « Océans » comme évoqué lors de l'AG précédente.

Après une année 2008 qui avait vu la création de deux nouveaux clubs marnais, notre département a perdu un club en 2009 (Equilibre Marne dont le Président a repris une activité fédérale en Guadeloupe). A noter que ces 7 structures actives correspondent à 9 pôles d'activités sur notre juridiction. Par ailleurs, nous nous félicitons de la reprise d'activité du club de « La Bulle » de Vitry le François dont j'ai rencontré le nouveau président qui ne manque pas de dynamisme.

Les membres du comité directeur et des commissions du comité Marne FFESSM sont des membres des clubs du département, c'est-à-dire vous. Nous sommes tous des **BENEVOLES**. Notre investissement représente 1800 heures de travail (chiffre minoré). Nous poursuivons notre mission de rassemblement afin que la diversité de ciblage d'intérêts des clubs, perdure dans le respect des intérêts communs. Nous nous mobilisons pour fédérer les compétences par des actions visant à mettre en commun nos énergies, par les formations des cadres, la mise à disposition du matériel en commun. La mutualisation des actions a pu permettre à chacun de bénéficier des compétences de tous.

Un point marquant en 2010 : la modification du code du sport qui permet aux plongeurs n'ayant pas nos brevets de pouvoir plonger en France. Ce changement s'est traduit avec un peu de précipitation courant juin. Depuis, notre manuel de formation technique « MFT » a évolué. La Commission technique départementale a réuni dès septembre les moniteurs et guides de palanquée de tous les clubs et continuera à vous tenir informés des évolutions.

J'ai bien apprécié l'implication des clubs Marnais dans leur ville respective avec les participations de bénévoles dans les téléthons, fêtes du sport et autres manifestations. Nous avons montré notre dynamisme avec un souci de prouver notre engagement dans la vie communautaire de chaque localité.

Nous conservons notre rôle d'organisme de formation aux activités de premiers secours de la sécurité civile, habilitation délivrée par la préfecture de la Marne. Suite à l'arrêté du 4 Nov. 2008, nous sommes homologués jusqu'à la réalisation des formations et des recyclages des moniteurs nationaux des premiers secours, ceci nous permettant de participer à la protection de nos citoyens.

A noter également la performance de notre suivi médical dont la structuration témoigne de notre volonté de pratique sécurisée.

Félicitations à nos techniciens et à nos compétiteurs.  
Bravo à eux et à leur encadrement.

### **Perspectives 2011**

Les lignes directrices engagées doivent être poursuivies et développées en 2011 et chacun devra améliorer encore la qualité de ses prestations.

- Responsabiliser les commissions en terme d'objectifs, d'actions en découlant, budget prévisionnel, bilan des actions réalisées, communication vers l'extérieur, en s'appuyant sur la politique du conseil général , régional et du CNDS.
- Poursuivre la formation de cadres du second degré demeure un objectif concret qu'il nous faudra poursuivre.
- Renforcer l'ouverture vers les publics « jeunes » et ceux issus de milieux défavorisés mérite toutes nos attentions(ex Nombreux baptêmes : Reims Vital ado , l'été à Orgeval pour Reims )
- Favoriser l'accession :
  - aux différents postes de dirigeants, de cadres techniques
  - aux récompenses fédérales, du CDOS, du ministère Jeunesse et Sports
  - aux femmes.
- Développer les actions quotidiennes pour conserver la bio diversité, les sites de plongée, le développement des populations locales nous accueillant. Nos clubs doivent s'enrichir des moyens que lui offre la FFESSM. Notre fédération évolue vers un partenariat avec le ministère de L'Ecologie ,du Développement Durable ,des Transports et du Logement « MEDDTL » en ayant participé aux assises du Grenelle de la mer .Pour preuve, la brochure du ministère sur les premières réalisation 2009-2010 avec un article de Sylvie Gaucher membre du comité directeur national et référent du « 2D » à la fédération .je vous invite à la lire.(document disponible sur le site du ministère , très instructif).Ceci se traduit aux niveaux des clubs par un renforcement de la formation des plongeurs sur la protection du milieu aquatique avec une prise de conscience de chacun, car nous sommes les yeux du grand public et témoins des évolutions

éventuelles. Je reprendrai les propos de Gaby Vasseur. « Lorsque nous nous immergeons dans le milieu aquatique que ce soit en mer ou en eau intérieure, il ne faut pas oublier que nous pénétrons dans un habitat ,sans y être invités et que nous devons adapter , notre comportement en respectant ses occupants. » Ceci reste également valable sur terre.

Je vous laisse maintenant le soin d'apprécier et d'approuver les rapports des différents responsables du bureau directeur et des commissions.

Je terminerai mon propos sur ces perspectives en vous remerciant de votre confiance et de votre bienveillante attention.

Zaetta Jean François  
Président du comité Marne FFESSM.